



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Travaux de rénovation de la caserne Deflandre

Question orale n° 224

#### Texte de la question

M. Benoît Bordat interpelle M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer au sujet de la rénovation de la caserne Deflandre en Côte-d'Or, l'une des plus importantes de Bourgogne-Franche-Comté. Présente sur la circonscription du député, elle compte plus de 450 logements vétustes habités par des familles de militaires. En tant qu'ancien gendarme réserviste et adjoint au maire de Dijon jusqu'en juin 2022, notamment impliqué sur les questions de défense nationale et de sécurité, M. le député porte très à cœur les revendications de gendarmes qui lui ont été transmises au gré de ses déplacements. Ces derniers mettent en avant la nécessaire rénovation de la caserne Deflandre construite en 1971 et qui se trouve actuellement dans un état déplorable. L'urgence est là, la période des appels d'offres pour le marché public de la rénovation des logements s'est achevée en septembre 2022 et doit permettre de débiter au plus vite les travaux. Le projet que M. le député défend est de faire une rénovation dans l'air du temps, c'est-à-dire en adéquation avec les enjeux énergétiques et climatiques de la société tout en prévoyant le confort nécessaire pour permettre à l'ensemble du personnel de la caserne de travailler dans les conditions les plus optimales. C'est pourquoi il souhaiterait d'une part connaître les conditions de relogement du personnel pendant les travaux et d'autre part la date retenue du lancement des travaux et le calendrier prévisionnel.

#### Texte de la réponse

##### TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA CASERNE DEFLANDRE

**M. le président.** La parole est à M. Benoît Bordat, pour exposer sa question, n° 224, relative aux travaux de rénovation de la caserne Deflandre.

**M. Benoît Bordat.** La caserne Deflandre, à Dijon, dans ma circonscription, est la plus importante de la Côte-d'Or. Elle compte plus de 461 logements vétustes habités par plus de 450 familles. J'étais jusqu'en juin 2022 adjoint au maire de Dijon chargé des anciens combattants et de la défense nationale ; j'ai également été réserviste opérationnel de la gendarmerie et ai pu fréquenter ce site à de nombreuses reprises. L'urgence est là car cette caserne, construite en 1971, est dans un état très vétuste. L'isolation des bâtiments n'est plus du tout en adéquation avec les enjeux climatiques de notre époque. La phase des appels d'offres pour le marché public de la rénovation des logements s'est achevée en septembre 2022, ce qui devrait permettre de débiter au plus vite les travaux.

Je souhaiterais des précisions sur les modalités de mise en œuvre des travaux, notamment les différents aménagements prévus dans le cadre de cette rénovation d'ampleur. Je souhaite aussi que ce projet de rénovation soit en adéquation avec les enjeux énergétiques et climatiques, et que les locaux deviennent suffisamment confortables pour permettre à l'ensemble du personnel de la caserne de gendarmerie d'assurer le très honorable travail qu'est la défense et la sécurité de nos concitoyens. Par ailleurs, comment sera organisé le relogement du personnel pendant la rénovation ? Il faut permettre à ce dernier de poursuivre ses missions dans les meilleures conditions. Enfin, je souhaite connaître le calendrier prévisionnel des travaux. Une première

phase était prévue dès 2022, mais elle a été retardée. Quelle est désormais la date retenue pour débiter les travaux ? Plus globalement, quelles sont les informations que je peux apporter à l'ensemble du personnel de gendarmerie de cette caserne si importante pour le département ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

**Mme Dominique Faure, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.** La qualité de vie et les conditions de travail des militaires de la gendarmerie et de leurs familles demeurent une préoccupation majeure du Gouvernement. Il continuera à investir massivement, à l'image du quartier Deflandre à Dijon, dont le coût de réhabilitation des logements et des locaux de service est estimé à 78 millions d'euros. Le projet de traitement des 461 logements de cette emprise en est au stade de la conception, pour des travaux envisagés de début 2025 à fin 2028. Les travaux porteront sur la performance énergétique, le traitement complet du clos et du couvert des bâtiments, mais également la rénovation intérieure des logements – désamiantage, réfection des pièces sèches et humides. Au titre de la phase préparatoire à cette opération complexe et de grande envergure, la livraison d'un bâtiment tertiaire de 1 900 mètres carrés, fin 2023-début 2024, libérera vingt-huit logements actuellement déclassés en bureaux qui, une fois réhabilités, permettront de réaliser une opération en tiroir et de reloger les gendarmes au fur et à mesure des travaux. En complément de la rénovation des logements, la réhabilitation de onze bâtiments de bureaux ou à usage technique existants est programmée sur la période 2028-2030. Enfin, pour optimiser l'occupation du site, des locaux tertiaires et des logements seront construits sur le foncier disponible de la caserne pour accueillir un nouvel escadron de gendarmerie mobile, et ce pour un coût supplémentaire de 30 millions d'euros.

## Données clés

**Auteur :** [M. Benoît Bordat](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (2<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 224

**Rubrique :** Gendarmerie

**Ministère interrogé :** Intérieur et outre-mer

**Ministère attributaire :** Intérieur et outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 février 2023](#)

**Réponse publiée le :** 8 mars 2023, page 2214

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 février 2023](#)